

Envoyé en préfecture le 26/12/2022

Reçu en préfecture le 26/12/2022

Publié le

SLOW

ID : 079-200041317-20221212-C__35_12_2022-DE

C- 35-12-2022

niort agglo

Agglomération du Niortais

Votants : 79

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 05 décembre 2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 12 décembre 2022

DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE EMPLOI ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - CONVENTION FINANCIÈRE ENTRE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU NIORTAIS ET LA COOPÉRATIVE LAITIÈRE DE LA SÈVRE

Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, Noélie FERREIRA, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Yann JEZEQUEL, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Eric PERSAIS, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Valérie VOLLAND.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Yamina BOUDAHMANI à Florence VILLES, Gérard EPOULET à Yann JEZEQUEL, Guillaume JUIN à Stéphanie ANTIGNY, Gérard LEFEVRE à Jeanine BARBOTIN, Bastien MARCHIVE à Jérôme BALOGE, Sébastien MATHIEU à François GIBERT, Michel PAILLEY à Eric PERSAIS, Franck PORTZ à Patricia DOUEZ, Jean-François SALANON à Daniel BAUDOUIN, Méлина TACHE à Nicolas VIDEAU, Yvonne VACKER à François GUYON, Lydia ZANATTA à Aurore NADAL.

Titulaires absents :

Annick BAMBERGER, Richard PAILLOUX.

Titulaire absente excusée :

Marie-Christelle BOUCHERY

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Anne-Lydie LARRIBAU

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU LUNDI 12 DÉCEMBRE 2022

DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE EMPLOI ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - CONVENTION FINANCIÈRE ENTRE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU NIORTAIS ET LA COOPÉRATIVE LAITIÈRE DE LA SÈVRE

Monsieur **Florent SIMMONET**, Délégué du Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération du Niortais,

Vu le soutien de la Communauté d'Agglomération du Niortais aux filières économiques,

Vu la délibération n°C42-12-2019 du 16 décembre 2019 approuvant l'acquisition de l'immeuble cadastré AKn°7 place de l'église à Echiré en vue de la réalisation du projet de la Coopérative Laitière de la Sèvre de création d'un lieu de promotion du beurre d'Echiré associé à une boutique,

Vu la délibération n°C47-12-2020 du 14 décembre 2020 approuvant le projet de lieu de promotion du beurre d'Echiré avec la Coopérative Laitière de la Sèvre,

Vu la convention attributive de subvention 2021 N°PDR-13B-NA-35 relative au projet intitulé « Maison du Beurre d'Echiré » dans le cadre de la mesure 13B du plan France Relance « Partenariat Etat/Collectivité au service des Projets Alimentaires Territoriaux » Ministère de l'Agriculture et de l'alimentation,

Dans le cadre de la compétence Développement Economique et de l'accompagnement de la filière agroalimentaire,

La Communauté d'Agglomération du Niortais s'est engagée à accompagner la Coopérative Laitière de la Sèvre en faisant l'acquisition en 2020 de l'ancien bureau de poste d'Echiré (65 000 € HT) afin d'en faire un véritable lieu de promotion du beurre d'Echiré où la Coopérative Laitière de la Sèvre pourra à terme gérer un espace de vente de ses produits mettant ainsi en valeur son savoir-faire. Les travaux de réhabilitation pour en créer la Maison du Beurre – Atelier de l'Excellence Echiré dont le coût global de l'opération est estimé à 584 885 € HT, ont été soutenus par l'Etat au titre de :

- FNADT : 175 465 € (30 %),
- DRAAF – France Relance : 119 122,50 € (20 %) dont 67 134,00 € reversés à la Coopérative Laitière de la Sèvre pour l'aménagement intérieur des locaux

La convention attributive de subvention 2021 N°PDR-13B-NA-35 relative au projet intitulé « Maison du Beurre d'Echiré » dans le cadre de la mesure 13B du plan France Relance « Partenariat Etat/Collectivité au service des Projets Alimentaires Territoriaux » Ministère de l'Agriculture et de l'alimentation prévoit

que la Communauté d'Agglomération du Niortais, en tant que porteur de projet, établisse une convention de financement avec son partenaire bénéficiaire, la Coopérative Laitière de la Sèvre, portant engagement à verser le montant réparti de l'aide financière, soit 67 134,00€.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve la convention financière entre la Communauté d'Agglomération du Niortais et la Coopérative Laitière de la Sèvre jointe et d'autoriser sa signature,
- Autorise le Président, ou le Délégué du Président, à signer tout document afférent.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 79

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Florent SIMMONET

Délégué du Président

Envoyé en préfecture le 26/12/2022

Reçu en préfecture le 26/12/2022

Publié le



ID : 079-200041317-20221212-C__35_12_2022-DE